



**COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL
DU 20 SEPTEMBRE 2018**

**Nombre de membres en
exercice:** 15

Présents : 14

Votants: 14

L'an deux mille dix-huit et le vingt septembre, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de M. COUDERC

Sont présents: Didier COUDERC, Raymond CHAPTAL, Alain SOBLECHERO, Jean-Christophe DEPOISIER, Natacha GROSSO, Samuel CALDIER, Geneviève TUFFERY, Danièle GALLIERE, Patrice DURAND, Valérie VAN OORTEGEM,

Représentés: Georges GAUCH par Didier COUDERC, Sabine GINGEMBRE par Samuel CALDIER, Désiré ROPERS par Alain SOBLECHERO

Excusés: Valérie PRADEILLES, Natacha GROSSO

Absents:

Secrétaire de séance: Alain SOBLECHERO

Le compte-rendu de la séance précédente est approuvé à l'unanimité.

Ordre du jour:

Délibérations :

- Renforcement du secrétariat de mairie
- Fonds National de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales - modification de la répartition
- Groupement de commande publique pour la passation d'un marché de fourniture de vêtements de travail et d'équipements de protection individuelle
- Tarifs columbarium
- Périmètre de protection des captages
- Gîte le Falisson

Questions diverses :

- Point sur la rentrée scolaire
- Point sur les travaux

Délibérations du conseil:

- **Renforcement du secrétariat de Mairie**

Une agent mise à disposition par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Lozère effectue un travail hebdomadaire de 4 heures pour le compte de la commune depuis novembre 2017. Lauréate du concours d'Adjointe Administrative Principale de 2^{ème} classe, une nomination à ce grade est nécessaire pour la validation de son concours. Ayant donnée entière satisfaction dans les différentes missions de gestion comptable, Monsieur le Maire propose de la titulariser à ce grade pour un nombre d'heures équivalent. Le Conseil Municipal vote à l'unanimité la titularisation de cette agent.

- **Fonds National de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales – modification de la répartition**

Le fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC) consiste à prélever une partie des ressources de certaines intercommunalités et communes pour la reverser à des intercommunalités et communes moins favorisées.

La commune de Saint-Bauzile a été prélevée de 8 828 euros sur l'exercice 2017.

Pour l'exercice 2018, la Loi de Finance prévoit, pour la commune de Saint-Bauzile, un prélèvement de 11 507 euros en laissant toutefois par dérogation la possibilité aux intercommunalités et communes membres de procéder à une répartition alternative.

C'est ce régime dérogatoire qui est proposé entre les communes membres de la Communauté de Communes Cœur de Lozère, afin de maintenir un prélèvement identique de 8 828 euros pour la commune de Saint-Bauzile sur l'exercice 2018.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité moins une abstention.

- **Groupement de commande publique pour la passation d'un marché de fourniture de vêtements de travail et d'équipements de protection individuelle**

Ce groupement est porté par la Communauté de Communes Cœur de Lozère pour faire bénéficier de tarifs préférentiels aux communes membres volontaires.

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité l'adhésion au groupement et désigne les membres titulaires ainsi que les suppléants à la Commission d'Appel d'Offre.

Titulaires :

- Raymond Chaptal
- Danièle Gallière

Suppléants :

- Désiré Ropers
- Patrice Durand

– **Tarifs columbarium**

Pour les 12 emplacements du columbarium, le Conseil à l'unanimité vote les tarifs suivants :

350 euros de concession éternelle.

Ce tarif est calculé en tenant compte du coût de réalisation des travaux et en déduisant les financements soit : $(9\ 000 - 4\ 500)/12 = 375$ arrondi à 350 euros.

- **Périmètre de protection des captages**

L'entreprise SOLTRAF est retenue par la commission d'appel d'offre pour l'exécution des travaux pour un montant de 30 000 euros.

- **Gîte du Falisson**

La délibération pour le passage en Gîte de France 3 épis est votée à l'unanimité.

- **Point sur la rentrée scolaire**

L'équipe enseignante remercie la commune pour l'acquisition du matériel informatique.

Les effectifs sont en baisse avec 60 élèves. Il y a un risque de perte d'une classe pour la prochaine rentrée scolaire.

- **Point sur les travaux**

Travaux au Groupe Scolaire : fixation d'un cadre, renforcement de la clôture côté jardin, tableau du vidéo projecteur repositionné, jardin remis en état

Lagunage : débroussaillage

Gite du Falisson : réalisation d'un habillage métal autour de l'insert de cheminée, peinture d'une chambre et des embrasures

Tonte de l'herbe à Lentondre et au camping

Villeneuve : débouchage d'une buse

Relève des compteurs d'eau

Entretien du matériel

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h55.